

Latin

Épreuve commune : Oral

Louis AUTIN, Florian BARRIÈRE, Elisabeth BUCHET, Catherine NOTTER

- **Coefficient de l'épreuve** : 3
- **Durée de préparation de l'épreuve** : 1 heure 30
- **Durée de passage devant le jury** : 30 minutes dont 20 minutes maximum d'exposé et 10 minutes de questions. Le jury propose au candidat de revenir sur des points de traduction avant le commentaire : le candidat peut accepter ou refuser.
- **Type de sujets donnés** : Texte d'environ 18 à 20 lignes ou vers à traduire et à commenter
- **Modalités de tirage du sujet** : tirage au sort entre 2 enveloppes contenant chacune un texte.
- **Liste des ouvrages généraux autorisés** : Dictionnaire de mythologie, atlas.
- **Liste des ouvrages spécifiques autorisés** : aucun. Chaque sujet comporte un titre, des mots de vocabulaire, éventuellement une indication historique ou contextuelle.

La session 2023 a permis au jury, réparti en deux commissions, d'entendre 115 prestations de qualité variable, notées entre 02 et 20. Comme chaque année, le jury souligne que ces notes sont avant tout relatives : elles visent d'abord à classer les candidat·e·s et, si certains oraux ont été excellents et d'autres particulièrement faibles, l'écart entre les différentes notations a surtout pour but de situer les performances les unes par rapport aux autres. Le thème de cette année a donné l'occasion d'entendre les préparateurs du concours sur des œuvres et des thèmes variés et de mesurer les qualités de finesse que certain·e·s ont su déployer. La moyenne générale s'est établie à 10,96. Les observations du jury recourent largement celles des années précédentes ; aussi pouvons-nous dès à présent recommander la lecture des rapports antérieurs, complémentaires de celui-ci.

Rappels sur le déroulement de l'épreuve

Accompagné·e par un appariteur ou une apparitrice, le ou la candidat·e tire son sujet dans (ou devant) la salle de passage et est ensuite conduit·e dans la salle de préparation pour une durée d'une heure trente. Le tirage s'effectue devant un des deux membres de la commission, qui propose deux enveloppes neutres, l'une contenant le sujet 1, l'autre le sujet 2. Le ou la candidat·e sélectionne une des deux enveloppes, l'ouvre et découvre le sujet. Le contenu de l'autre enveloppe ne lui est pas révélé.

Ce sujet est composé de différents éléments et contient une ou plusieurs feuilles volantes : le texte latin, long d'environ 18 à 20 lignes/vers (il peut s'agir d'une photocopie ou d'un texte dactylographié), le nom de l'auteur et de l'œuvre, un titre, donné par le jury, quelques mots de vocabulaire (le nombre de ces mots varie en fonction de la difficulté du texte), ainsi que, le cas échéant, un chapeau contenant des informations nécessaires à la compréhension du passage (données contextuelles, historiques, etc.) et/ou des notes, qui remplissent le même rôle.

À l'issue de la préparation, le ou la candidat·e est conduit·e à la salle de passage. Des personnes extérieures peuvent demander à assister à l'audition en tant que public, selon les limites de chaque salle (généralement 5 ou 6 personnes au maximum). Le ou la candidat·e a le droit de refuser la présence du public. Il ou elle est ensuite présenté·e par le jury, qui rappelle

l'extrait à traduire et à commenter, ainsi que la durée du passage. S'ensuivent 30 minutes d'oral, dont le déroulement standard est le suivant : introduction par le ou la candidat·e, lecture intégrale du texte, traduction de celui-ci ; le jury propose alors une reprise, que le ou la candidat·e peut accepter ou non (s'il la refuse, celle-ci est effectuée après son commentaire, ce qui le prive de l'opportunité de corriger des erreurs de compréhension avant de dérouler son explication) ; cette reprise dure, selon le nombre de points fautifs à aborder, entre 3-4 mins et 8-9 mins ; le ou la candidat·e reprend alors le fil de son commentaire avec la problématisation, l'annonce du plan et l'explication à proprement parler, avant de conclure. L'ensemble de sa prestation (hors reprise de la traduction par le jury) doit durer au maximum 20 minutes : lorsque l'on s'approche de ce seuil, le jury signale le temps restant et peut demander de passer immédiatement à la conclusion. Le jury passe ensuite à l'entretien : si la reprise a été effectuée après la traduction du ou de la candidat·e (c'est généralement le cas), il déduit le temps qui y a été consacré du volume total des dix minutes d'entretien. Dans la plupart des cas, cela laisse moins de 5 minutes pour interroger sur le commentaire, et le plus souvent seulement 2 ou 3 minutes (soit 2 ou 3 questions).

À la fin de ce temps d'entretien, le jury remercie le ou la candidat·e et récupère les feuilles contenant le sujet (même si le ou la candidat·e a écrit sur les documents). Précisons qu'il peut arriver qu'un membre de la commission s'absente pendant l'explication ou l'entretien, non pour signifier son désintérêt et pour déstabiliser le ou la candidat·e, mais pour faire tirer le sujet suivant.

Les textes proposés à l'explication

Le thème de cette session permettait de soumettre à la sagacité des candidat·e·s des textes issus de genres divers et proposant une variété d'éclairages sur la thématique. Le jury s'est montré en règle générale satisfait du niveau de préparation des candidat·e·s vis-à-vis de cette thématique. Les extraits des œuvres les plus attendues (*Les Métamorphoses* d'Ovide ou celles d'Apulée, par exemple) ont ainsi fait l'objet de bonnes introductions et, parfois, de comparaisons ou d'élargissements bienvenus. Plus surprenantes ont été les prestations qui ont "séché" sur les textes de naturalistes (Pline l'Ancien, Sénèque), pourtant incontournables sur le sujet, ou ont peu trouvé à dire sur les fables. Le jury n'a pas hésité à exploiter toute l'amplitude du thème, en donnant des extraits d'historiens (rapportant des anecdotes centrées sur des éléphants, des chevaux ou d'autres bêtes plus ou moins exotiques), de poètes épiques (comparaisons avec des animaux ou description de créatures mythiques), de textes à dimension religieuse (considérations sur la divination, les rites, récits de prodiges et description de monstres) ou encore de biographies et de panégyriques (notamment pour les questions de cynégétique). Lorsque l'œuvre n'est pas connue ou pose d'évidentes difficultés de contextualisation, le chapeau proposé par le jury vise à guider le ou la candidat·e. Bien évidemment, le jury se dispense de le faire lorsque le texte à expliquer provient de l'*Énéide* (dont certain·e·s candidat·e·s méconnaissent pourtant les protagonistes), de la *Guerre des Gaules*, de Tite-Live ou de Cicéron. Il est sans doute nécessaire de rappeler ici qu'il vaut mieux, à tout prendre, se dispenser d'accroche plutôt que de commencer son explication par une datation fautive ou des considérations banales ("Cicéron est un auteur latin ayant vécu à la fin de la République") qui feront perdre du temps au ou à la candidat·e sans pour autant mettre le jury dans de bonnes dispositions.

Remarques sur la traduction

Comme dans les autres épreuves du concours, il n'y a pas de miracle à espérer le jour de l'oral, et, dès le début de certaines prestations, le ou la candidat·e aussi bien que le jury savent

qu'il n'y aura pas grand-chose à sauver de la traduction ou du commentaire, faute de connaissances préalablement acquises. Pour celles et ceux qui se sont exercé·e·s consciencieusement au latin durant leur formation, on peut cependant rappeler quelques principes.

Tout d'abord, il est fondamental, y compris (surtout) en poésie, de délimiter correctement les propositions les unes des autres et de ne pas négliger l'analyse de la structure de la phrase, préalable nécessaire à sa compréhension. Trop de candidat·e·s ont semblé paniquer hors du balisage familier de la prose cicéronienne, césarienne, voire livienne, alors que le jury pouvait constater à la reprise qu'ils disposaient parfois des outils et connaissances pour analyser correctement les vers de Virgile, Ovide ou Juvénal.

Ensuite, si la plupart des préparatoires ont montré leur sérieux dans l'apprentissage du vocabulaire relatif au thème, dont le jury n'avait donné que les termes les plus rares dans les billets, il est toujours surprenant de constater que, même chez de bons latinistes, certains mots et constructions pourtant très banals demeurent inconnus. On pense à *uideor* (presque toujours traduit comme le passif de *uideo*, surtout sous sa forme participiale *uisus*), *quin* (dont aucun emploi ou presque n'est maîtrisé), *pudet* et sa construction, comme celle des autres impersonnels exprimant les sentiments, *ne* (souvent rendu par une finale niée, sans considération pour les autres constructions envisageables), et même à la différence entre comparatifs et superlatifs. Le jury a également pu constater une faible maîtrise des chiffres, y compris les plus simples et écrits en toutes lettres, *tres* ayant par exemple posé problème à plusieurs candidats.

La prochaine session du concours permettra aux candidat·e·s d'utiliser un dictionnaire latin-français pendant leur préparation. Cette évolution aura sans doute pour effet d'alléger les inquiétudes des préparatoires. Toutefois, le jury les exhorte à continuer à travailler le plus possible sans recours systématique au Gaffiot. La durée de préparation étant brève, chaque minute perdue à feuilleter le dictionnaire peut manquer pour la constitution du commentaire. Il convient donc de connaître par cœur les termes les plus fréquents liés à la thématique ainsi que les conjonctions, particules, adverbes... les plus courants en latin. Un bon réflexe consiste sans doute à traduire sans le dictionnaire, et à ne l'utiliser qu'après avoir fourni un premier jet, pour les seuls termes dont le sens échappe totalement aux candidat·e·s.

Remarques sur le commentaire

La qualité des commentaires a été variable. Il est évidemment bien difficile de tirer quoi que ce soit du texte lorsque celui-ci n'a pas été du tout compris. C'est pourquoi la reprise de la traduction, lorsqu'elle est réalisée immédiatement après celle-ci, constitue une aide précieuse. À ce titre, comme l'an dernier, le jury se félicite d'avoir vu la majorité des aspirant·e·s au concours utiliser les corrections auxquelles les avait fait parvenir le jury dans leur commentaire.

Idéalement, le ou la candidat·e gardera au moins 30 minutes de préparation pour constituer son commentaire. La plupart des préparatoires ont respecté ce principe, et peu de commentaires ont été véritablement improvisés devant le jury. Parmi les défauts observés, certaines explications restent trop au ras du texte, se contentant d'une paragraphe qui égrène des relevés de figures de style ou de "champs lexicaux" sans réel projet de lecture ; d'autres plaquent à toute force sur le texte une grille d'analyse qui ne lui convient pas, par exemple en cherchant à retrouver dans un extrait d'Ovide une punition divine sanctionnant un comportement déviant, quand bien même le passage en question ne contenait pas de

métamorphose à proprement parler. Il est donc important de proposer une problématique simple et claire, élaborée à partir des spécificités du texte.

Le jury rappelle que les candidat·e·s peuvent recourir à une explication composée ou linéaire (la méthode retenue devant être clairement désignée au moment de l'annonce du plan). La deuxième solution a été choisie dans une petite partie des oraux seulement ; elle peut cependant constituer une solution commode face à un texte construit de manière progressive (une scène de métamorphose ou un récit de bataille, par exemple) et dispense le ou la candidat·e de construire un plan composé. Il convient toutefois dans ce cas de se livrer à une analyse précise des mouvements du passage et d'éviter de tomber dans une lecture ligne à ligne (ou vers à vers) du texte, pour en dégager au contraire les idées structurantes.

Lors de l'entretien, on conseillera aux candidat·e·s de rester ouvert·e et disponible face aux remarques du jury. Il est inutile (pour ne pas dire contre-productif) d'adopter une posture obsidionale, voire méprisante, lorsqu'un interrogateur pose une question qui a pour but de nuancer, affiner, corriger une traduction ou une interprétation proposée dans l'exposé. Le jury se montre pédagogue, et il n'est pas rare qu'un·e candidat·e qui a réussi à saisir la perche qui lui était tendue ait amélioré de façon notable son analyse. Il en est naturellement tenu compte dans la notation finale.